

Procès verbal

Le mercredi 01 avril 2026 à 19 heures 00, l'assemblée, régulièrement convoquée le 26 mars 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis HUVER.

Secrétaire de la séance : Madame Magalie THÉROUÉ

Présents : Monsieur Francis HUVER, Madame Magalie THÉROUÉ, Madame Laetitia POMMIER, Monsieur Guy LAMARRE, Madame Tiffany MOUTARDIER, Madame Marie-José MASSON, Monsieur Roger MARTY, Monsieur Martin PERRIGAULT, Monsieur Éric BLANC, Monsieur Ricardo LORIZZO, Madame Maryse BOURGEOIS, Monsieur Thierry AYMONIN, Monsieur Yannis COLIN, Madame Nathalie COLIN, Madame Carla NEVES, Madame Tatiana MARCEL, Madame Fanny WITASSE, Monsieur Thibault ROGER

Représentés : Monsieur Franck JACOB représenté par Madame Laetitia POMMIER

18 conseillers présents le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Ordre du jour :

- Élection du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 ;
- Élections des représentants dans les syndicats ;
- Création des commissions et élections de leurs représentants ;
- Débat d'orientation budgétaire ;
- Personnel communal ;
- Questions diverses.

Délibérations du conseil :

ÉLECTION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Magalie THÉROUÉ se propose pour être secrétaire de séance.

Elle est élue à l'unanimité.

Le conseil municipal propose que la secrétaire de séance rédige le compte rendu de séance dans les 5 jours, puis le diffuse aux élus pour relecture et commentaires sous 2 jours.

La secrétaire le transmet ensuite au secrétariat pour rédaction du PV, des délibérations et des arrêtés.

2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le Conseil municipal reporte l'approbation du PV du 20 mars 2026 à l'unanimité pour que soit confirmé la liste des délibérations.

Après les explications de M Francis HUVER sur la réhabilitation du logement de Vareilles, le PV du 16 décembre 2025 est approuvé par Marie-Josée MASSON, Fanny WITASSE, Ricardo LORIZZO, Roger MARTY, Carla NEVES, Maryse BOURGEOIS, Guy LAMARRE, Francis HUVER, Laetitia POMMIER et Magalie THÉROUÉ.

Les autres conseillers municipaux se sont abstenus. Personne n'était contre.

Délégués Syndicat d'Adduction d'eau potable Sens Nord Est / SOURCE DES SALLES (N° DE_014_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat d'adduction d'eau potable Sens Nord Est / Source des Salles doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter selon les statuts du syndicat.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur JACOB Franck comme délégué titulaire
- et
- Monsieur LAMARRE Guy comme délégué suppléant

Délégués du Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie (N° DE_015_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendarmerie doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur MARTY Roger comme délégué titulaire et,
- Monsieur LORIZZO Ricardo comme délégué suppléant.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SMOS DE LA VANNE (N° DE_016_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat Intercommunal à Vocation scolaire de la Vanne doit désigner trois délégués titulaires et trois délégués suppléants pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Madame POMMIER Laëtitia, Madame MOUTARDIER Tiffany et Monsieur ROGER Thibault
 - et,
 - Madame WITASSE Fanny, Monsieur HUVER Francis et Madame THÉROUÉ Magalie
- comme délégués suppléants.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT SVOS DES CHENEVIÈRES (N° DE_017_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat SVOS DES CHENEVIÈRES doit désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Madame THÉROUÉ Magalie et madame BOURGEOIS Maryse comme déléguées titulaires et,
- Madame COLIN Nathalie comme déléguée suppléante.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'YONNE (N° DE_018_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat Départemental d'Énergie de l'Yonne (SDEY) doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur BLANC Éric comme délégué titulaire et,
- Monsieur COLIN Yannis comme délégué suppléant.

REPRÉSENTANT DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE AGEDI (N° DE_019_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat Intercommunal Mixte AGEDI doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur HUVER Francis comme délégué titulaire et,
- Madame POMMIER Laëtitia comme déléguée suppléante.

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION UNA CERISIERS- VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE (N° DE_020_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre de l'association UNA de Cerisiers - Villeneuve l'Archevêque doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur LORIZZO Ricardo comme délégué titulaire et,
- Madame WITASSE Fanny comme déléguée suppléante.

REPRÉSENTANTS DES DÉLÉGUÉS A L'ADMR (N° DE_021_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre de l'association ADMR doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur MARTY Roger comme délégué titulaire et,
- Madame BOURGEOIS Maryse comme déléguée suppléante.

DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE (N° DE_022_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune doit désigner un correspondant défense pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur MARTY Roger comme correspondant défense.

DÉSIGNATION CORRESPONDANT AU CNAS (N° DE_023_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du CNAS doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Madame WITASSE Fanny comme déléguée titulaire et,
- Monsieur LAMARRE Guy comme délégué suppléant.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DE LA FOURRIÈRE (N° DE_024_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre du Syndicat DE LA FOURRIÈRE doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Madame MASSON Marie-Josée comme déléguée titulaire et,
- Monsieur LAMARRE Guy comme délégué suppléant.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A L'ASSOCIATION COMMUNE FORESTIÈRE DE L'YONNE (N° DE_025_2026)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante, la commune membre de l'association Communes Forestières de l'Yonne doit désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour la représenter.

Après avoir procédé à un appel à volontaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, désigne :

- Monsieur PERRIGAULT Martin comme délégué titulaire et,
- Monsieur MARTY Roger comme délégué suppléant.

DÉTERMINATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS (N° DE_026_2026)

Monsieur Le maire expose au conseil municipal que le nombre des membres Commissions Municipales est fixé par le conseil municipal.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal décide de fixer à :

-12 le nombre des membres de la Commission des Bâtiments, Travaux et Voirie

et désigne Mesdames THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, BOURGEOIS Maryse et MASSON Marie-Josée,

et Messieurs HUVER Francis, JACOB Franck, LORIZZO Ricardo, LAMARRE Guy, COLIN Yannis, AYMONTIN Thierry et ROGER Thibault

membres ;

- 12 le nombre des membres de la Commission Cérémonie, Fêtes et Associations

et désigne Mesdames THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, MASSON Marie-Josée, MARCEL Tatiana, NEVES Carla et WITASSE Fanny,

et Messieurs HUVER Francis, LAMARRE Guy, LORIZZO Ricardo, MARTY Roger et PERRIGAULT Martin,

membres ;

- 6 le nombre des membres de la Commission Plan communal de sauvegarde et Sécurité

et désigne Mesdames POMMIER Laëtitia, COLIN Nathalie, MOUTARDIER Tiffany et THÉROUÉ Magalie,
et Messieurs COLIN Yannis et HUVER Francis,
membres ;

- 8 le nombre des membres de la Commission du Personnel

et désigne Madame THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, WITASSE Fanny et NEVES Carla,
et Messieurs HUVER Francis, BLANC Éric, et JACOB Franck,
membres ;

- 6 le nombre des membres de la Commission Scolaire, périscolaire, jeunes enfants et Micro-crèche.

et désigne Mesdames THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, WITASSE Fanny et DUVEAU Céline,
et Monsieur HUVER Francis,
membres ;

- 6 le nombre des membres de la Commission France service, Mobilité et Santé.

et désigne Mesdames THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, NEVES Carla et WITASSE Fanny,
et Monsieur HUVER Francis,
membres ;

- 7 le nombre des membres de la Commission Communication et Journal.

et désigne Mesdames THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, COLIN Nathalie, et MARCEL Tatiana,
et Messieurs HUVER Francis et LAMARRE Guy,
membres ;

- 8 le nombre des membres de la Commission Commerce - Économie Locale - Monnaie Locale - Circuit court - Promotion du territoire.

et désigne Mesdames THÉROUÉ Magalie, POMMIER Laëtitia, MOUTARDIER Tiffany, COLIN Nathalie et MARCEL Tatiana,
et Messieurs HUVER Francis, PERRIGAULT Martin et COLIN Yannis,
membres ;

DÉBAT ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Il est difficile d'avoir un débat d'orientations budgétaires constructif sans disposer en amont de l'ensemble des informations nécessaires à une analyse éclairée.

Eric Blanc accepte d'animer la commission des finances qui devra se réunir rapidement pour préparer le vote du budget le 22 avril tel que décidé par le conseil municipal.

Il existe déjà une approche faite par la précédente équipe municipale.

La situation financière de la commune est saine, bien que de nombreuses créances restent à recouvrer.

Francis Huver rappelle que « Dans un contexte contraint, la première richesse de notre commune, c'est l'engagement de ses élus, leurs idées et leur capacité à agir ».

PERSONNEL COMMUNAL

Pour faire suite à une proposition émise par Martin PERRIGAULT, Francis HUVER souhaiterait organiser une rencontre entre les élus et le personnel communal le samedi 25 avril 2026 à 9H à la salle des fêtes de Theil-sur-Vanne autour d'un petit déjeuner convivial afin de permettre à chacun de faire connaissance.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Francis HUVER souhaite qu'une réflexion soit menée sur le remplacement des départs à la retraite et des éventuels départs volontaires. Il propose que la commission du personnel se réunisse afin d'étudier, en cas de départ, le remplacement des agents ou le recours à la sous-traitance ou à un prestataire. À ce jour, un agent périscolaire parti à la retraite n'a pas encore été remplacé.

Francis HUVER indique que, d'après ses premières impressions, la commune dispose d'un personnel compétent et de qualité.

Franck Jacob a pris ces fonctions aux côtés des agents techniques.

QUESTIONS DIVERSES

Chaque village a ou va faire des réunions de travail avec les conseillers municipaux.

Pour Theil-sur-Vanne, la première réunion a eu lieu le 25 mars. Les thèmes abordés furent :

- Les travaux lancés par l'ancienne équipe municipale qui s'achèvent en ce moment,
- Le patrimoine,
- L'entretien des espaces verts,
- L'embellissement du village,

Pour Vareilles et Chigy, la date du 8 avril a été retenue pour faire le point sur l'entretien des espaces verts, l'embellissement des villages et parler des moments conviviaux à venir.

Francis HUVER propose d'inscrire au budget le montant du devis de l'ONF pour l'entretien du parcellaire : pose de plaques de parcelle pour un montant de 1 407.87 € TTC. Il est proposé d'aller faire un tour en forêt pour voir sur place. Le devis sera envoyé à Louis BOUCHENY pour avoir également son avis. Ce sujet sera délibéré lors du prochain conseil municipal.

Le vote des subventions aux associations se fera lors du prochain conseil municipal.

Une réflexion est à mener pour trouver une destination à la parcelle du Bîme de Vareilles (3890 m2).

La séance est levée à 21H40

LISTE RÉCAPITULATIVE de la Séance du 01 avril 2026

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
01/04/2026	DE_014_2026	Délégués Syndicat d'Adduction d'eau potable Sens Nord Est / SOURCE DES SALLES	
01/04/2026	DE_015_2026	Délégués du Syndicat Intercommunal de la Brigade de Gendramerie	
01/04/2026	DE_016_2026	DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SIVOS DE LA VANNE	
01/04/2026	DE_017_2026	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT SIVOS DES CHENEVIÈRES	
01/04/2026	DE_018_2026	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE L'YONNE	
01/04/2026	DE_019_2026	REPRÉSENTANT DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE AGEDI	
01/04/2026	DE_020_2026	REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION UNA CERISIERS- VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE	
01/04/2026	DE_021_2026	REPRÉSENTANTS DES DÉLÉGUÉS A L'ADMR	
01/04/2026	DE_022_2026	DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DÉFENSE	
01/04/2026	DE_023_2026	DÉSIGNATION CORRESPONDANT AU CNAS	
01/04/2026	DE_024_2026	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AU SYNDICAT DE LA FOURRIÈRE	
01/04/2026	DE_025_2026	DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS A L'ASSOCIATION COMMUNE FORESTIÈRE DE L'YONNE	
01/04/2026	DE_026_2026	DÉTERMINATION DES COMMISSIONS MUNICIPALES ET DE LEURS REPRÉSENTANTS	